

Samedi 14 et dimanche 15 décembre 2024

4 départs

13 cibles (en MOUSSE) extensibles à 20 maximum et rythme AB, ABC ou AB/CD

greffe@flechepictave.fr

N° d'affiliation : 1086189

Lieu

Complexe sportif Marcel Bernard – 86240 SMARVES - Sur la D88 direction Andillé.
Salle chauffée

Arbitres

Le 14 décembre :
M. BARATAUD Corentin
M. BERNARD Aymeric
Le 15 décembre :
M..
M. BERGER Christelle

Engagements

Adultes
1D : 10€, 2D : 16€, 3D : 21€
Jeunes
1D : 8€, 2D : 10€, 3D : 15€
Loisirs (concours jeunes) 1D : 5€

ORGANISATIONS TIRS SELECTIFS

HORAIRES	Départ 1 Samedi Matin	Départ 2 Samedi AM	Départ 3 Dimanche matin	Départ 4 Dimanche AM
Ouverture du greffe	8h	13h30	8h	13h30
Échauffement sur cibles	8h45 (3 volées)	13h45 (3 volées)	8h45 (3 volées)	13h45 (3 volées)
Inspection du matériel	Pendant l'échauffement			
Début des tirs	9h	14h	9h	14h
Observations	Concours Jeunes/Loisirs possible en même temps suivant nombres inscriptions, 2x7 volées	Rythme AB Et suivi du « Vegas Shoot » *		Résultats vers 17h45

*Voir le mandat spécifique

Tir qualificatif Sur blason à spécifier à l'inscription, A défaut sur Trispot pour U18, U21, S1, S2 et S3	BLASONS	Blason 40cm	Blason 60cm	Blason 80cm
	Arcs classiques	Mono ou Trispot U18 à Sénior 3	Mono U13 et U15	Mono U11
	Arcs à poulies	Trispot U18 à Sénior 3	-	-
Arcs nus	Mono ou Trispot U21 à Sénior 3	Mono U15 à U18	-	

RECOMPENSES

Tirs qualificatifs : Aux 3 premiers de chaque catégorie en individuel (classement sur le premier tir si plusieurs départs) ainsi qu'aux meilleures équipes de club (classique, poulies, arc nu et jeunes) déclarées au greffe avant le début des tirs.

RAPPEL

Tenue blanche ou de club souhaitée, à défaut selon règlement FFTA, et chaussures de sport sont obligatoires.

La licence compétition 2024/2025 quel que soit le support ou une pièce d'identité et un certificat médical seront demandées au greffe sous la responsabilité de l'arbitre responsable.

Puissances limitées, pour les poussins -> 18l (marqué) et Arc à poulie -> 60l mesurée
La compétition sera support de test pour la gestion IANSEO (hors concours loisir)

½

LOISIR-JEUNES

Déroulement de la compétition :

2 séries de 7 volées de 3 flèches. Même rythme que le qualificatif. Les échauffements débiteront sur la première volée du qualificatif.

Rythme -> AB ou -> AB/CD, suivant le nombre d'inscriptions et au choix de l'organisateur.

Les rencontres jeunes sont réservées aux archers jeunes et adultes n'ayant pas encore participé aux concours sélectifs. Les classements sont réalisés en fonction du niveau figurant sur leur passeport ou déclaré au greffe. Les débutants seront au niveau 3. Les arcs classiques et les arcs à poulies sont classés ensemble dans tous les niveaux, avec le 10 réduit pour les arcs à poulie.

Puissance limitée pour les poussins -> 18 livres (marqué)

Niveaux	U11	3	2	1	As
Blasons	122 cm	122 cm	80 cm	60 cm	40 cm
Distance de tir	10 m	15 m	15 m	15 m	15 m

La remise des récompenses se fera à la suite des volées après la saisie des résultats.

Restauration

Sur place : sandwiches, boissons...

Inscriptions avant le 8 décembre 12h, Tél : 07.69.82.44.69 greffe@flechepictave.fr

Complexe sportif Marcel Bernard
Cité Gally
86240 SMARVES
A la sortie de Smarves sur la D88
Direction Andillé



Le numérique au service
du sport sur le meilleur
terrain de jeu : la
Nouvelle-Aquitaine

AAP Sport Tech

2022-2023

